

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le sept décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil d'administration de l'association « Comité de Seine-Maritime de Handball » s'est réuni au à l'hôtel « La Bertelière » à Saint-Martin-du-Vivier, sur convocation de son Président.

Présent(s) : LIGUORI Jean Luc, ELIE Cathy, CARDON Gérard, CAILLAUD Dominique, CAILLAUD Bernard, PERRU Mathieu, TERNOIS Françoise, GOBOURG Mélanie, BARBATI Clémendina, KOUZIAEFF Katia, NOURTIER Jocelyne, AIT OUARAB Réza, MEZARA Patrick, LEBIGOT Alexandre.

Excusé(s) : METAYER Patrick, THOMAS Thierry, BOURGAULT Hugues, MARAIS Nicolas.

Invités et présents : ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 18 mai 2018,
2. Informations du président du Comité :
 - Dossier CNDS
 - Réflexions sur l'évolution phase territoriale des inter-comités,
 - Groupe de travail sur les incivilités.
3. Point sur la trésorerie au 30 novembre 2018,
4. Bilan des commissions départementales
5. Réflexion sur la mise en place d'une CMCD territoriale,
6. Nouvelle charte graphique du Comité
7. Questions diverses

Le Président ouvre la séance, et donne la parole aux administrateurs.

Personne ne demandant la parole, il indique que le Conseil d'Administration a été spécialement délocalisé à l'hôtel de la Bertelière à Saint-Martin-du-Viviers, afin de remercier les administrateurs de leur implication, et en raison de ses liens avec la confrérie des Anyssetiers qui œuvre pour les personnes en situation de handicap.

Il indique que les prochains Conseils d'administration pourront éventuellement être délocalisés à d'autres endroits du département.

Puis il est procédé à l'examen des différents points à l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU C.A. DU 18 MAI 2018

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 18 mai 2018 est adopté à l'unanimité, sans réserve.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DU COMITE :

• DOSSIER CNDS

Le Président rappelle les péripéties qu'a connues le dépôt du dossier du Comité auprès du CNDS, et la demande gracieuse qui a été introduite auprès de Madame la Préfète avec l'aide active du Président de la Ligue.

L'État a débloqué des crédits supplémentaires après le 15 juillet le Comité sera financé à hauteur de 4 000 € sur cette ligne budgétaire.

En revanche, la présentation du dossier 2019, qui sera axé sur des problématiques de cohésion sociale, est compromise. Le dossier ne sera donc présenté qu'en fonction des évolutions possibles des prérequis du CNDS.

- **REFLEXIONS SUR L'EVOLUTION PHASE TERRITORIALE DES INTER-COMITES**

La Fédération Française de handball mène actuellement une réflexion sur le bienfondé des inter-comités, qui sont pourtant le premier maillon de la détection masculine et féminine.

Le Comité souhaite cependant faire acter au niveau de la Ligue régionale le maintien des inter-comités, afin de ne pas se priver des talents de demain. Une communication sera transmise à ce titre à la Ligue, au mois de mars 2019.

- **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INCIVILITES**

Le Président regrette encore une fois l'attitude de certains parents ou supporters sur les terrains de handball tout au long de l'année. Il rappelle quelques exemples récents de mauvaises conduites, et annonce qu'il tiendra les administrateurs au courant des débats des prochaines réunions sur ce sujet à la Ligue.

3. POINT SUR LA TRESORERIE AU 30 NOVEMBRE 2018

Point général

Françoise TERNOIS, trésorière, fait un point sur l'état des finances du Comité au 30 novembre 2018.

Le compte de résultat au 30 novembre 2018 laisse apparaître des produits d'exploitation de 299 691,22 euros (contre 258 808,77 euros pour l'exercice précédent, à la même date).

Les charges sont de 201 714,97 euros (contre 157 419,43 euros pour l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort donc à 88 976,25 euros au 30 novembre (contre 101 389,34 euros pour l'exercice précédent), pour un excédent de 88 556,96 euros (contre 100 889,45 euros).

La trésorerie s'élève à ce jour au 30 novembre à 183 989,06 euros.

Les dus (clubs et sponsors) s'élèvent à 29 782,89 euros contre 40 838,96 euros à la même époque en 2017.

Opération Kindarena et finalités 2019

Reza AÏT-OUARAB indique que le déficit sur l'opération « Kindarena » s'explique en grande partie par le retrait de la Caisse d'Épargne, et par la non-finalisation de certains partenariats qui pourront être régularisés avant la clôture de l'exercice 2018. Certains sponsors de l'opération Kindarena participeront aux finalités 2019.

Le Président du Comité prend alors la parole, et indique qu'il est toujours plus difficile pour le Comité de se faire connaître et d'organiser sa promotion en tant que tel, par rapport aux clubs. La communication envers les clubs pourrait également être améliorée.

En réponse à la question d'un administrateur, le Président indique que la Caisse d'Épargne s'est désengagée de l'opération en raison de l'absence de match de niveau national à l'occasion de l'événement.

La société LIDL sera, quant à elle, sollicitée à nouveau pour les finalités 2019.

De même, les bénévoles 2018 seront sollicités à nouveau, pour permettre une bonne transmission d'expérience aux nouveaux bénévoles mobilisés en 2019.

Stratégie financière

Mathieu PERRU rappelle la stratégie du Comité en matière de trésorerie : constituer des réserves de 300 000 € environ, correspondant à une année de fonctionnement. Cette modalité de gestion se retrouve dans la plupart des associations.

Les chiffres nommés sont sur la première page « **COMPTE DE RESULTAT** » le détail se trouvant pages 2-3-4-

A la date du 30/11/ 2018, les comptes faisaient ressortir un excédent de **88 557** euros (rappel 2017>>>>> **100 889** euros), à cette date pour un total de produits de **299 691** euros et un total de charges de **210 715** euros et une Variable de de charges de **419.29** (-517.23 + 97.94) = **88 557**

Les charges comprenant l'opération KINDARENA pour 38 616 euros et les produits pour 22 136 euros, d'où un déficit de cette opération de 16 480 euros provisoire dans l'attente de la finalité des aides (sponsoring, et abandons de créances)

Les disponibilités financières sont à ce jour (7/12/2018) de **187 527 euros** + remise de ce jour 2468.11 euros contre **125 680 euros** l'an dernier au même jour

et les clubs dus sont de **29 782.89 euros contre 40 838.96 euros** l'an dernier au même jour (7/12/2018)

Concernant les subventions, il en sera fait abstraction pour l'exercice 2019, sauf subvention assurée.

Questions diverses

Un administrateur s'interroge sur l'évolution du poste « Fournitures développement handball », passé de 5 912,58 euros à 10 397,26 euros. Ce compte intègre cette année l'achat exceptionnel d'un fauteuil de hand-fauteuil, pour presque 4 000 euros. Le Comité marque ainsi son soutien aux clubs qui œuvrent au développement du handball sous tous ses aspects. Le Président indique qu'il souhaite développer ces dotations à des clubs innovants dans le futur.

En revanche, le Comité sera très attentif à la certification des clubs par la Fédération pour les pratiques spécifiques (babyhand, handfit, etc.).

Une dotation sera accordée en 2019 au Collège Texcier de GRAND QUEVILLY, portant sur des jeux de maillot.

4. BILAN DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

EDA

L'EDA se réunira en janvier, après la réunion CTA, pour pouvoir donner des informations précises.

Un stage de rentrée s'est déroulé à l'UFR STAPS de Mont-Saint-Aignan.

100 % des arbitrages ont été assurés depuis le début de la saison.

Sur la formation des nouveaux juges-arbitres, 30 nouvelles inscriptions devraient permettre de couvrir le départ de 15 arbitres à l'intersaison. 9 soirées ont été animées à ce jour, comprenant du contenu théorique et technique. Certains d'entre eux doivent cependant encore poursuivre leur formation. La principale difficulté vient du manque de superviseurs, lesquels devront eux-mêmes avoir suivi une formation.

Pour les JAJ, le président de la commission indique son souhait de voir des stages théoriques organisés en plus des mises en situation pratiques.

Une école d'arbitrage a été mise en place par la Ligue cette saison, pour des formations d'animateur et d'accompagnateur.

Salles et terrains

Les salles de Saint-Nicolas et Arques-la-Bataille ont été visitées par la commission, en vue de leur homologation.

La salle Henri Vallon à Petit-Quevilly a été homologuée en octobre 2018.

Réunion le 26 octobre à la Ligue de Normandie.

Le Kindarena n'est plus homologable à compter du 31 décembre 2018. La Fédération a été contactée en urgence et la ré-homologation sera faite à l'occasion d'un prochain match.

COC

L'activité de la commission a démarré en août 2018.

La question de la date de début de saison reste posée, car elle ne convient pas à tout le monde.

Une innovation a été apportée à la coupe de Normandie : le tableau des différentes phases a été publié dès avant le premier tour.

Le championnat des -13 ans garçons, trois niveaux de championnat seront organisés cette saison (idem -11 ans l'année dernière).

Le nombre des anomalies est en baisse car les clubs jouent globalement le jeu du suivi. Les indications de la commission sont relayées efficacement sur le terrain, et le niveau de suivi s'améliore globalement.

Une réflexion sera menée sur les conventions : quelle est leur utilité, quel retour effectif en est retiré ? Le Président intervient, et précise que la Fédération étudie une refonte des conventions pour les moins de 18 M et F. Ce point sera abordé lors de la prochaine assemblée générale de la FFHB. D'autre part, le Président souhaite que le Comité participe aux réunions de bilan des conventions existantes afin de pouvoir donner une réponse motivée à toutes les demandes qui seront formalisées. Les conventions ne seront en effet pas nécessairement reconduites, et cela concerne un grand nombre de clubs sur la Seine-Maritime.

ETD

Reza AÏT OUARAB indique que toutes les informations concernant l'ETD se trouvent sur le site internet du Comité.

Il revient sur certains points :

- les objectifs de l'ETD sont réaffirmés par le Comité,
- la liste des intervenants a été publiée,
- il est encore possible de nommer deux encadrants,
- la gestion du matériel et des locaux a été rappelée, et notamment le fait que les maillots doivent être rapportés au Comité dans les meilleurs délais. Les responsables de sélection devraient prendre en charge le lavage des maillots à l'avenir.

Un écart de savoir-faire individuel et collectif est à noter entre filles et garçons, et il se penchera sur ce point dans la deuxième partie de la saison.

Des séances de détection ont été organisées à différents endroits du département.

Développement/Mini-hand

Le premier rassemblement a eu lieu mi-novembre, après les vacances d'automne. Les retours sont positifs, même si certains clubs ne sont toujours pas inscrits et seront sollicités prochainement.

Une certaine confusion semble régner entre mini-hand et baby-hand, dont les tranches d'âge ne correspondent pas.

La méga-fête du mini-hand aura lieu le dimanche 19 mai 2019, avec des activités handfit et baby-hand. Le cahier des charges sera transmis aux clubs qui se sont portés volontaires pour son organisation. Des actions extérieures et des partenaires financiers pourront intervenir lors de la journée.

Concernant le handfit, une action de communication devra être réalisée par le Comité car elle est actuellement trop faible. Un intervenant peut se rendre disponible au besoin, il est donc dommage de s'en priver.

Le handfit pourrait être développé dans les maisons de retraite (prévention des chutes, etc.) mais ces établissements doivent disposer d'une salle adéquate.

Le matériel pour le handfit est mis à la disposition des clubs par le Comité, gratuitement.

5. REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE CMCD TERRITORIALE

Nous nous sommes, avec Isabelle et Pascal, réunis le samedi 3 Novembre au Comité pour préparer toutes les fiches CMCD.

Sur chaque fiche de club nous avons noté les éléments qui étaient validés mais aussi, ceux qui devaient, dès maintenant améliorer.

Nous sommes tous les trois d'accord sur notre rôle préventif et non pas répressif de la Commission CMCD, notre but étant d'accompagner et de conseiller les clubs sur les points à améliorer.

A l'issue de cette réunion, j'ai envoyé un mail à tous les clubs concernés et quelques-uns m'ont déjà répondu.

J'ai ensuite été convié, avec Jean-Luc, à une réunion CMCD Ligue, où une idée de refondre la CMCD Départementale en est sortie.

Il existe au niveau départemental autant de CMCD qu'il y a de départements, ce qui entraîne une incompréhension dès l'instant où les clubs passent en Région sur certains points, créant aussi des déséquilibres.

Nous avons donc décidé d'harmoniser la CMCD Départementale aux 5 départements de notre région, Nicolas Marais souhaite proposer cela lors de la prochaine AG mais cela nous semble délicat et prématuré.

L'ensemble des présidents de la CMCD sont prêts à échanger et travailler ensemble, ils ont tous reçu, la CMCD des départements voisins et à l'issue de cette concertation, un nouveau règlement CMCD Départementale sera proposé.

Nous sommes tous d'accord qu'il ne faut pas que cette CMCD soit prise comme un frein au développement des petits clubs, ni même pris comme une sanction, ce n'est pas notre but, même si actuellement, c'est l'inverse qui ressort au sein de tous les clubs.

6. NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE DU COMITE

Le Président présente le projet de nouvelle charte graphique pour le Comité.
Il servira à la fabrication des nouveaux fanions du Comité.

7. QUESTIONS DIVERSES

Les contrats de téléphonie du Comité ont été repris par Reza AÏT OUARAB et Isabelle ROUSSEL, ce qui a permis de reconduire les contrats avec Niort Frères, mais en réalisant une économie de 2 000 euros par an en moyenne, sur trois ans (soit une économie de 6 000 euros environ).

Les conditions du partenariat avec Dynabuy sont rappelées car peu de clubs en ont sollicité. Un mail de rappel sera diffusé aux administrateurs.

Le remplacement du copieur par une location longue durée est acté. Le coût mensuel correspondrait au coût d'acquisition lissé du précédent copieur.

La Ligue de Normandie a fait parvenir au Comité un comparatif des licences comité par comité. Deux sont en augmentation : le Calvados et la Seine-Maritime.

Les cartes territoriales seront prochainement distribuées aux administrateurs.

Le Président remercie les salariés, Isabelle ROUSSEL et Olivier CLERMONT, de leur implication quotidienne au service du Comité départemental.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Secrétaire de séance
Mathieu PERRU



Le Président
Jean-Luc LIGUORI

